



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5300 - Lundi 15 février 2021 - Prix : 10 DA

Nouvelles mesures anti-Covid
**Réouverture
des mosquées et
des restaurants**

Page 16

Marché des fruits et légumes

Une hausse des prix spectaculaire

Page 3

Etats-Unis, le procès perdu d'avance

Par Mohamed Habili

Mitch McConnell, le leader républicain au Sénat, n'a surpris personne en votant, comme 43 de ses pairs sur un total de 50, pour l'acquiescement de Donald Trump au terme d'un procès en destitution qui n'aura duré que quatre jours, au grand dam des démocrates qui auraient voulu le faire tirer en longueur, et d'abord pour sauver les apparences. Ou, ce qui revient au même, pour donner le sentiment que la partie était du moins serrée même si à la fin elle ne s'était pas soldée à leur avantage. McConnell n'aurait pas pris non plus personne au dépourvu s'il avait voté comme 7 autres républicains pour la condamnation de Trump, tant il avait paru auparavant convaincu de sa responsabilité dans l'envahissement du Capitole par une foule de ses partisans un certain 6 janvier. Mais par contre il a étonné à la fois républicains et démocrates en se prononçant pour son acquiescement après avoir soutenu que sa culpabilité était évidente. Il a cru justifier une telle position en faisant remarquer qu'à tout prendre Trump pourrait être traduit devant une juridiction ordinaire pour répondre de ses actes. Les démocrates, qui comptaient beaucoup sur lui pour obtenir les 17 voix qui leur manquaient pour faire condamner Trump, y ont vu une façon plutôt tortueuse d'appeler ceux de ses pairs en proie à l'hésitation à prendre exemple sur lui, lui aux yeux de qui Trump était clairement coupable.

Suite en page 3

Consultations politiques

Tebboune reçoit les représentants du FFS, MSP et El Islah



Ph/D. R.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, poursuit ses consultations avec les partis politiques. Hier, des représentants de trois autres formations politiques ont été reçus au siège de la Présidence. Page 3

Conditions de vie à Béjaïa

Des villageois manifestent leur mécontentement

Page 16

«Bouffées de couleurs»

Une exposition qui mêle couleurs et formes

Page 7

Situation socioprofessionnelle et non versement de la prime Covid

Les praticiens de la santé publique menacent de reprendre la contestation

■ *Devant la sourde oreille de la tutelle et l'absence de dialogue, le Syndicat national des praticiens de santé publique (Snpsp) dénonce le retard du versement de la prime Covid ainsi que la non satisfaction des revendications portant sur la situation socioprofessionnelle des praticiens de la santé, menaçant ainsi de reprendre le chemin de la contestation.*

Par Thinhinene Khouchi

Le personnel du secteur de la Santé, mis à rude épreuve durant l'année 2020, semble à bout de patience. En effet, selon Lyès Merabet, président du Syndicat national des praticiens de santé publique (Snpsp), les professionnels de la santé risquent de reprendre le chemin de la contestation. Ils dénoncent la non satisfaction de leur situation socioprofessionnelle. Merabet a indiqué que les primes destinées aux régions du Sud et des Hauts-Plateaux, calculées sur l'ancien salaire de base de 1989, est l'un des dossiers toujours en attente de règlement. Revenant sur des sujets plus récents et conjoncturels, le président du Snpsp a affirmé que le versement des primes Covid-19, décidé par Tebboune, peine à

être effectué. «Les primes des deux premiers trimestres ont été versées péniblement, alors que celles des 3^e et 4^e trimestres n'ont toujours pas été virées. Nos collègues qui travaillent dans des institutions publiques autres, comme l'université, n'ont rien perdu à ce jour», a-t-il dénoncé, regrettant que les familles qui ont perdu un proche travaillant dans le secteur de la Santé n'aient pas été indemnisées. «Le président de la République a décidé d'une indemnisation symbolique de 100 millions. Mais dans notre entourage, aucune des familles n'en a bénéficié à ce jour», a-t-il indiqué, rappelant qu'au moins 186 décès ont été enregistrés dans le corps médical sur plus de 12 000 cas de contamination, dont beaucoup ont été admis à l'hôpital. Alors que nous n'en avons pas encore fini avec une pandémie qui a bouleversé le monde entier, le Snpsp demande l'inscription de cette maladie professionnelle et souhaite que la prime Covid-19 devienne permanente. Le traitement du dossier de l'impôt sur le revenu (IRG) fait partie des revendications du SNPSP, estimant qu'il constitue un poids sur les salariés, peu importe le secteur d'activité dont ils sont issus. Menaçant de reprendre le chemin de la contestation, le Snpsp «se donne le temps d'ici à fin février-début mars pour organiser une assemblée générale et évaluer la situation, pour décider éventuellement des actions à entreprendre», a-t-il répondu lors d'un point de presse, le premier depuis un moment. Lyès



Ph/D. R.

Merabet dénonce, en effet, «un niveau de dialogue avec la tutelle en deçà des attentes des professionnels de la santé». Le Snpsp endosse toute la responsabilité des déboires de la profession au ministère de la Santé, qu'il accuse de fuir ses responsabilités concernant de nombreux dossiers, toujours en suspens, dont certains depuis des années. Si le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzi, a promis, jeudi, de débloquent le dossier des promotions en faveur de 65 000 professionnels du secteur, tous corps confondus, en suspens depuis 2015, cela représente peu aux yeux du syndicat dirigé par Merabet

qui défend l'idée de «création d'une Fonction publique propre au secteur de la Santé publique» et de revoir aussi «la classification des nouveaux diplômés de doctorat en médecine dentaire

et de doctorat en pharmacie dans la grille des salaires de la Fonction publique», un dossier en attente de règlement aussi depuis 2012, dénonce le Snpsp. T. K.

Covid-19 Saidal aura l'exclusivité de la production du «Sputnik V» en Algérie

LA PRODUCTION du vaccin anti-Covid-19 se fera en partenariat avec la Russie pour une fabrication locale du «Sputnik V», a affirmé, samedi, à Alger, le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Benbahmed, précisant que la production sera assurée exclusivement par le groupe pharmaceutique public «Saidal». «Le Fonds russe d'investissement direct (RDIF) qui exploite la commercialisation du vaccin russe "Sputnik V", développé par l'Institut de recherche d'épidémiologie et de microbiologie (Gamaleya), avait déjà fixé, depuis trois mois, certains pays disposant de capacités pour la production de ce vaccin, dont l'Algérie pour la région Mena (Moyen-Orient et Afrique du Nord)», a indiqué M. Benbahmed dans une déclaration à l'APS, rappelant que la demande mondiale croissante sur les vaccins poussent les pays fabricants à délocaliser la production pour répondre à la demande mondiale. «Nous avons de notre côté répondu il y a dix jours favorablement à ce choix», a fait savoir le ministre pour qui cette décision «a été prise après plusieurs concertations entre le ministère de l'Industrie pharmaceutique et l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (Anpp) et experts de Russie, représentant le RDIF et l'Institut Gamaleya».

O. N.

198 nouveaux cas et 4 décès Les contaminations au coronavirus sous la barre des 200

L'ALGÉRIE a enregistré 4 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, un cas de plus qu'hier (3), portant à 2 939 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une nouvelle baisse, avec 198 cas, soit 12 cas de moins par rapport au bilan d'hier (210), pour atteindre, au total, 110 711 cas confirmés.

R. N.

Route transsaharienne

Chiali annonce la réception du projet en juin

La route transsaharienne entre l'Algérie et Lagos sera réceptionnée d'ici le mois de juin prochain, avec l'achèvement de son dernier tronçon.

Selon le ministre des Transports et des Travaux publics par intérim, Farouk Chiali, c'est une entreprise algérienne qui s'occupe des derniers travaux de ce tronçon, précisant que l'axe de la transsaharienne entre l'Algérie et Lagos sera totalement achevé en juin prochain. Il a annoncé qu'une cérémonie sera organisée pour achever ce projet africain de 4 000 kilomètres avec des tronçons vers la Tunisie, le Tchad et le Mali.

Invité de la rédaction de la Chaîne 3, le ministre a fait savoir que les routes du Sud sont retenues comme priorité, vu que le développement du pays va être orienté vers l'Afrique subsaha-

rienne. Il a cité comme exemple la route Adrar-Reggan-Bordj Badji Mokhtar, longue de 550 kilomètres et qui est en cours de réalisation. «Il y a aussi la réhabilitation des tronçons reliant In Salah à Tamanrasset (700 km) et celle-ci à In Guezzam (400 km)», a-t-il ajouté.

Le ministre a précisé que les routes du Sud, notamment subsahariennes, sont raccordées avec l'autoroute Est-Ouest. Il a ajouté, dans le même registre, que son département a développé un schéma directeur qui permet l'interconnexion des régions entre elles. Un schéma, a-t-il dit, qui prend en compte le développement du pays.

La route nationale (RN 1) avait été intégrée dans le projet de la transsaharienne, a-t-il fait savoir, évoquant à ce propos des travaux engagés pour sa transformation en autoroute à certains endroits.

«Le 28 octobre dernier, nous avons ouvert à la circulation le tronçon Chiffa-Berrouaghia sur 52 kilomètres et la RN 1 transformée en autoroute par endroits, ce qui permet d'avoir 550 kilomètres d'autoroute entre Alger-Ghardaïa. Il nous reste à peine 7 kilomètres à terminer», a-t-il détaillé.

M. Chiali s'est exprimé aussi sur les projets en cours de réalisation dans certaines wilayas du Nord. Il s'agit, notamment, du projet de l'autoroute Tiarret-Relizane (52 kilomètres), dont l'étude est finalisée, ainsi que le projet de l'autoroute Ténès-Tissemsilt-Tiarret (220 km).

Selon le ministre, le projet de Ténès-Tissemsilt est en cours de réalisation au niveau de Chlef et l'objectif tracé est de l'achever dans les prochains mois, a-t-il noté, alors qu'au niveau de Tissemsilt-Ain Defla, la route est pratiquement

dédoublee, a-t-il soutenu.

L'autre dossier sur lequel est focalisé le secteur est celui de la réalisation de routes au niveau des zones d'ombre, a-t-il fait savoir, considérant que ce projet comme étant une des «priorités» du secteur.

S'agissant du volet financement, le secteur a bénéficié, en 2021, d'un budget de 63 milliards DA destiné notamment à l'entretien du réseau routier, dont 40 milliards DA seront mobilisés avec le ministère de l'Intérieur pour les chemins communaux et de wilaya et 13 milliards DA pour les routes nationales.

Quant à la réception totale de l'autoroute Est-Ouest, il a précisé que les engagements pris par les entreprises de réalisation seraient de livrer d'ici le 5 juillet prochain les 52 kilomètres les plus importants d'un tronçon restant. Louisa Ait Ramdane

Consultations politiques

Tebboune reçoit les représentants du FFS, MSP et El Islah

■ Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, poursuit ses consultations avec les partis politiques. Hier, des représentants de trois autres formations politiques ont été reçus au siège de la Présidence.

Par Aomar Fekrache

Il s'agit du président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abderrazak Makri, du président du Mouvement El Islah, Filali Ghouini, ainsi que d'une délégation du Front des forces socialistes (FFS) composée du premier secrétaire national, Youcef Aouchiche, et du membre de l'instance présidentielle du parti, Hakim Belacel. Avant-hier, le Président Tebboune avait reçu successivement le président du mouvement El-Bina, Abdelkader Bengrina, le président du Front El Moustakbel, Abdelaziz Belaid et le président de Jil Jadid, Djilali Sofiane. Le Président qui a repris le travail aussitôt rentré de son séjour hospitalier en Allemagne, semble décidé à aller de l'avant pour concrétiser ses chantiers politiques.

Hier, dans un communiqué, le MSP a indiqué que le président de la République a évoqué, lors de l'entretien accordé à Makri, la situation politique, économique, sociale et à l'étranger, ainsi que les mesures qu'il compte prendre. De son côté, Abderrazak Makri a exposé les points de vue de son parti concernant différents dossiers, pour préserver la stabilité du pays, réaliser l'essor économique, conserver la dignité du citoyen et améliorer son niveau



de vie, et préserver le pays des dangers régionaux et internationaux. Bien qu'aucune décision ne soit jusque-là annoncée, l'on pourrait toutefois s'attendre à des annonces majeures dans les prochains jours ou semaines. C'est du moins ce que laissent entendre les déclarations de certains chefs de parti. Abdelkader Bengrina, président du mouvement El-Bina, cité par des médias, a indiqué dans un compte rendu sur Facebook, à l'issue de sa rencontre avec le chef de l'Etat, que la dissolution du Parlement a été évoquée dans les discussions, sans donner plus de détails. De son côté, le chef du parti El

Moustakbel, Abdelaziz Belaid, dans un entretien à Echourouk News, a indiqué avoir «compris» de ses discussions avec Tebboune, que le président de la République va dissoudre le Parlement dans les prochains jours, probablement à l'occasion de la célébration de la journée nationale du Chahid, le 18 février.

Sofiane Djilali, quant à lui, a indiqué avoir évoqué avec le président de la République «les élections législatives, les préparatifs y afférents et le code électoral». Le président de Jil Jadid a insisté sur l'importance de «sortir rapidement de l'organisation des questions politiques pour élire

un Parlement représentant le peuple et des Assemblées locales qui soient le fruit d'élections propres». Il sera question après de «se lancer dans le processus d'édification en s'attachant aux problèmes majeurs ayant trait au développement du pays, la création d'une économie forte et l'augmentation du pouvoir d'achat du citoyen». Tout compte fait, l'Algérie devrait connaître, dans un avenir proche, des changements politiques qui devraient déboucher sur des mutations à différents niveaux. La classe politique est appelée à jouer un rôle primordial à la prochaine étape.

A. F.

Marché des fruits et légumes

Une hausse des prix spectaculaire

La mercuriale a connu, ces derniers jours, une hausse fulgurante. tomate, carotte, pomme de terre, courgette, orange, mandarine... ont tous vu leur prix flamber. Tousjours inaccessibles, les prix des fruits et légumes n'ont pas bougé d'un iota, ils sont toujours hors de portée.

Sans répit pour la bourse des faibles revenus, les coûts des principaux produits de large consommation restent élevés et le maintien de cette hausse s'explique difficilement. Les arguments avancés par les vendeurs sont les prix élevés à l'achat chez les grossistes en cette période de l'année.

Pour les commerçants, la seule et unique raison c'est la météo. La loi de l'offre et la demande fait le reste. Au final, c'est le consommateur confronté à cette hausse qui doit gérer afin de ne pas trop esquisser sa bourse. En dépit des plans échafaudés par les pouvoirs publics pour contrecarrer cette flambée, la hausse vertigineuse, particulièrement des produits



agricoles, est toujours là. Tout un arsenal d'outils pour prévenir ces fluctuations des prix, et pourtant ces derniers continuent de jouer au yoyo.

Les tarifs des produits agricoles affichés sur les étals hier donnent froid dans le dos, et face à cette situation les consommateurs n'ont de cesse de se plaindre. Mais, en dépit de cela, ils achètent. «On n'a pas le choix», nous a confié un père de famille. Une tournée à

travers les marchés renseigne suffisamment sur l'état d'esprit des consommateurs.

Sans surprise, les Algériens sont réellement inquiets, voire désespérés. Les prix sont vraiment hors de portée de la bourse moyenne. Pour de nombreux consommateurs cette spéculation est due au manque de régulation du marché. Ils demandent à l'Etat de prendre ses responsabilités pour permettre aux ménages de sur-

vivre. De nombreux chalandes rencontrés ont exprimé leur mécontentement à l'égard de ces prix, expliquant ce fait par la spéculation et le monopole exercés par certains détaillants en l'absence d'un contrôle et d'un suivi des marchés de gros et des chambres froides, notamment. Ainsi, la pomme de terre était cédée hier jusqu'à 70 DA le kilo dans la majorité des marchés et rares étaient les marchands qui la proposaient à 55 ou 60 DA. Quant à la tomate, elle ne descend pas sous la barre des 100 DA/kg et la laitue est cédée à 140 DA. Les navets et la carotte sont vendus entre 80 et 100 DA/kg. La même fourchette de prix est maintenue du côté des marchands ambulants. Leurs prix ne diffèrent pas de ceux affichés sur les ardoises exposées dans les marchés. L'aubergine, dont le prix est maintenu entre 130 et 150 DA/kg, est devenue ainsi un produit de luxe. L'oignon, incontournable légume pour les ménages, est proposé à 60 DA/kg. Les haricots verts à 180 DA, les

LA QUESTION DU JOUR

Etats-Unis, le procès perdu d'avance

Suite de la page une

Au lieu de leur dire tout simplement soyez pour l'acquittement car tel est l'intérêt certain de votre camp sinon celui de l'Amérique, ce qui peut-être n'aurait pas suffi en l'occurrence, les faits ne laissant pas de place ni au doute ni à l'équivoque, il leur a dépeint en des termes bien plus expressifs le danger qu'il y a à destituer un président qui n'est plus en fonction. Les démocrates, de leur côté, ont tenu à faire un procès qu'ils ne pouvaient que perdre. C'est d'ailleurs le deuxième du genre qu'ils font à la même personne. Les motifs du second sont d'une tout autre nature que ceux du premier. Ils paraissent maintenant futiles par rapport à ceux du deuxième. Ils n'auraient pas fait le premier, qu'ils avaient encore moins de chance de remporter, vu qu'alors la majorité au Sénat était républicaine, ils auraient peut-être eu plus de chance de faire aboutir le deuxième. Mais ils avaient dès l'élection de Trump en 2016 cherché à le destituer, et cela avant même qu'il se soit rendu coupable de quoi que ce soit, son seul crime, il est vrai impardonnable à leurs yeux, étant qu'il avait vaincu leur candidate, Hillary Clinton. Si bien que lorsqu'il était devenu d'une importance capitale non plus seulement pour eux mais pour la stabilité politique des Etats-Unis de le faire condamner, ils avaient déjà abusé du procédé. Ils n'avaient pas cessé en effet quatre années durant de poursuivre le même objectif qui est de le faire destituer. Leur acharnement les a desservis quand cette destitution est devenue un acte salutaire aussi bien pour eux que pour leur pays. La polarisation politique de ces années Trump a évolué en crise politique. Même sa condamnation n'y aurait rien changé. Il serait reparti en campagne de toute façon, car il n'est pas aujourd'hui le même homme qu'en arrivant au pouvoir en 2016. Il n'était qu'un anti-establishment de droite alors. Un populiste comme on disait. Il est aujourd'hui le leader politique de l'extrême droite rassemblée derrière lui. C'est elle qui sur son appel à fait irruption dans le Capitole le 6 janvier.

M. H.

poivrons entre 120 et 140 DA et les courgettes à 130 DA. Pour ce qui est des fruits de saison, il faut dire que cette année le marché enregistre une large disponibilité mais les prix restent élevés et hors de portée pour la majorité des ménages. Ainsi, la banane est cédée entre 220 et 250 DA le kg, les oranges entre 120 DA et 180 DA, les mandarines entre 170 DA et 220 DA, les pommes à 200 DA.

Meriem Benchaouia

Justice/Documents

Retrait en ligne du casier judiciaire : lancement du service aujourd'hui

■ Le dispositif de demande et de retrait à distance de la version électronique du casier judiciaire sera lancé officiellement aujourd'hui au siège de la Direction générale de la modernisation de la justice, à Bir Mourad Rais, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Justice.

Par Hocine B.

«**D**ans le cadre de la concrétisation de la modernisation des presta-

Sport/MJS
Le décret exécutif relatif au non-cumul entre les responsabilités entre en vigueur

LE DÉCRET exécutif modifiant et complétant le décret exécutif n°15-340 du 28/12/2015 relatif au non-cumul entre la responsabilité exécutive et élective et la responsabilité administrative au sein des structures d'organisation et d'animation sportives, est devenu effectif, suite à sa parution dans la dernière édition du «Journal officiel».

Ce décret exécutif de non-cumul concerne «les titulaires de la fonction élective de président ou membre élu du bureau exécutif d'une fédération, ligue, club ou association sportive, avec ladite fonction au sein des structures d'organisation et d'animation sportives de la même discipline ou d'une autre discipline sportive, les fonctionnaires nommés aux postes supérieurs, les fonctionnaires nommés aux postes supérieurs de chef de service ou de bureau». Sont également concernés par ce décret exécutif, «les fonctionnaires nommés aux postes supérieurs de chefs de service, de département ou de bureau ou de chef d'unité des sports d'établissement public à caractère administratif ou d'établissement public à caractère industriel et commercial, les fonctionnaires nommés aux postes supérieurs d'inspecteur coordinateur ou attaché communal des sports», selon le JO N.9 de 2021.

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid Ali Khaldi, avait présenté le 3 février dernier, en Conseil du gouvernement, un exposé sur ce document qui étend les cas de non-cumul à des catégories de fonctionnaires de son secteur qui n'ont pas été prévus dans les dispositions du décret exécutif n°15-340 en vigueur. «Les nouvelles dispositions apportent plus de précisions aux cas et situations de non-cumul de responsabilités, ce qui permettrait de mieux lutter contre les risques de conflits d'intérêts et d'abus d'autorité et préserver ainsi l'éthique et la morale sportives», selon un communiqué du Premier ministre du 3 février.

D. B.

tions judiciaires, adoptée par le ministère de la Justice en matière de simplification des démarches d'obtention à distance des documents de justice, il sera procédé au lancement officiel du dispositif de demande et de retrait à distance du casier judiciaire (bulletin N° 3), lundi 15 février 2021, à partir de 10h00, au siège de la Direction générale de la modernisation de la justice à Bir Mourad Rais», lit-on dans le communiqué.

Devenant désormais «entièrement électronique», ce service «épargnera au citoyen la contrainte du déplacement vers l'enceinte judiciaire, et ce, au titre du programme de numérisation et de modernisation de la



structure d'état civil et de l'amélioration du service public dans le secteur de la Justice».

Ce service, qui vise également à «renforcer les méca-

nismes à même de rapprocher l'Administration du citoyen, figure parmi les plus importants axes prioritaires que le gouvernement a tenu à concrétiser en

matière d'e-gouvernance et de lutte contre la bureaucratie», indique-t-on dans le communiqué.

H. B.

Constantine

Ville antique de Tiddis, une merveille architecturale en quête de valorisation

Perchée sur une colline et érigée en escalier, l'antique ville de Tiddis, située dans la commune de Beni H'midane, à 30 km au nord-ouest de Constantine, est une merveille architecturale et d'ingénierie en quête de valorisation.

Ancien village berbère nommé Taddart ou Ras Eddar, comme l'appellent les habitants de la région, Tiddis ou «Castellum Tidditanorum» déroule plus de 3 000 ans d'histoire allant de l'ère libyque à byzantine en passant par les périodes punique et romaine. Mais en dépit de ce prestigieux passé, elle demeure méconnue par des générations.

Mise au jour par l'archéologue français André Berthier à partir de 1940, Taddart, la ville militaire romaine bâtie pour protéger l'antique Cirta, «lutte» pour un statut de site exceptionnel, témoin de passage de plusieurs civilisations.

Tiddis, en quête de mise en valeur et de sauvegarde

Lancé en 2014 dans le cadre des préparatifs de l'événement «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», avec l'espoir de faire émerger Tiddis, le Plan permanent de mise en valeur et de sauvegarde des sites archéologiques (Ppmvssa) de Taddart n'est toujours pas ficelé.

Le directeur local de la Culture et des Arts, Aribi Zitouni,

a assuré que le Ppmvssa est «au stade de l'enquête publique, l'ultime étape avant le dépôt du plan de la mise en valeur et de sauvegarde pour approbation à l'Assemblée populaire de wilaya (APW) puis par l'Assemblée populaire nationale (APN)».

Une fois débattu et approuvé, la démarche sera soldée par la promulgation d'un décret ministériel permettant la mise en valeur du site à travers des opérations de sauvegarde structurées et réglementées, a-t-il expliqué. Et de détailler : «L'étude du plan permanent de mise en valeur et de sauvegarde des sites archéologiques consacrée à la ville de Tiddis a impliqué toutes les parties concernées, élus, responsables de l'exécutif et universitaires».

Le responsable a relevé que les opérations d'éclairage du site Tiddis et l'installation des signalisations seront les premières démarches à entreprendre dès la validation du Ppmvssa, rappelant que des opérations d'accompagnement dont la réhabilitation de la voie d'accès vers ce site archéologiques ont été déjà lancées par les autorités locales.

Sur le site, le responsable de la sécurité, Ameur Talbi, a affirmé connaître de père en fils l'histoire de chaque pavé de cette ville antique.

«*Dès mon jeune âge, j'accompagnais mon père et grand-père, qui était apprenti de l'archéologue André Berthier sur le site, c'est un peu chez moi ici,*

confie-t-il à l'APS. Grimant la colline sur laquelle Tiddis est bâtie en escalier, le responsable de la sécurité et le guide des lieux remonte l'histoire d'un site enchanteur et présente les vestiges du site. Pour lui, la propriété et la sécurité des lieux sont une autre manière de mettre Tiddis en valeur.

«10 agents de sécurité et de prévention se relayent sur le site pour assurer sa sécurité et sa propreté, appuyés dans notre mission par les services de sécurité, qui envoient fréquemment des patrouilles et à tout moment de la journée», a indiqué M. Talbi, affirmant que «ce site est visité aussi bien par des nationaux que des étrangers des quatre coins du monde».

En véritable connaisseur du site, M. Talbi raconte Tiddis, depuis la bazina, tombe commune circulaire propre à la période numide, qui interpelle de loin le visiteur, à l'arc marquant l'entrée de la cité forteresse en passant par les vestiges des thermes, d'une huilerie et des temples. Le plus captivant également pour les visiteurs, selon le responsable de la sécurité, est le génie et la technicité adoptés dans cette cité pour relier les citernes et le grand réservoir d'eau, pour l'alimentation en eau des habitants.

Promouvoir Tiddis grâce aux réseaux sociaux

Sur les 40 hectares que compte la cité antique de Tiddis, seuls 7 ha, soit environ 20 %, ont été fouillés et répertoriés, a souligné pour sa part la responsable locale de l'Office de gestion et d'exploitation des biens culturels (Ogebc), Widad Bouzahzah.

«En moyenne, 1 200 personnes par mois visitent le site Tiddis et des pics sont enregistrés durant le printemps et l'automne», a-t-elle affirmé, relevant que l'Ogebc, chargé de la gestion de Tiddis, œuvre pour «promouvoir la cité et faire connaître son histoire».

Et de souligner : «L'Ogebc s'emploie à travers les supports technologiques d'information et de communication, notamment sur ses pages officielles de l'Office sur les réseaux sociaux, à mettre en lumière Tiddis et la valeur des vestiges mis au jour ainsi qu'à informer sur les nouveautés en matière de gestion du site».

«La ville qui était une forteresse avancée pour protéger Cirta des attaques étrangères, recèle des ruines témoignant de la succession des civilisations depuis la nuit des temps», a indiqué la responsable, rappelant l'existence sur ce site de monuments mortuaires collectifs, des dolmens et un mobilier funéraire, témoignant du passage de vieilles civilisations et suscitant la curiosité de nombreux passionnés d'histoire.

Maya N.

Pour fournir la matière première et réduire les importations

Mines : ouvrir la voie aux investisseurs algériens et étrangers

■ Le ministre des Mines, Mohamed Arkab, a déclaré, samedi, que le secteur s'apprêtait à ouvrir la voie aux investisseurs algériens, en partenariat avec les étrangers via les PME, pour réduire la facture des importations et couvrir la demande sur la matière première destinée aux industries de transformation.



Par Salem K.

Le secteur s'attelle actuellement à actualiser le cadre législatif et juridique, notamment la loi 14-05 qui permet de réduire la durée de récupération des fonds de prospection et aux investisseurs de tirer profit des résultats des opérations de prospections effectuées, a indiqué M. Arkab qui était invité du Forum du quotidien «Echaab». L'ouverture du domaine minier implique l'organisation des investisseurs et du secteur privé pour investir dans des projets efficaces, a-t-il souligné, ajoutant que des ressources sont importées en devise à des sommes colossales, en dépit de la disponibilité de la matière dans le pays, à l'instar du manganèse, du granit et de l'argile. Pour ce faire, le secteur s'oriente vers l'encouragement des petits projets et l'amendement des lois, en vue de rendre le secteur plus attractif et plus flexible, développer les infrastructures minières et de promouvoir les sites de minerais et les exploitations artisanales de l'or. A ce titre, M. Arkab a indiqué que les zones d'ombre renfermaient des réserves importantes

de matières premières entrant dans la composition des intrants destinés aux industries, ce qui les érige en «un pôle important pour l'activité minière», rappelant que le ministère œuvre à la consolidation des industries manufacturières, en recourant à l'expertise nationale et étrangère qui peut assurer les matières premières entrant dans d'autres industries. Pour les métaux rares, le ministre a indiqué que dans le cadre de la convention conclue entre l'Agence nationale des activités minières (Anam) et l'Office national de recherche géologique (Orgm), il sera procédé au lancement de 26 importants projets d'exploitation minière, dont certains ont trait à l'exploitation de matériaux rares.

Le secteur vise à prospecter le lithium, indispensable pour les batteries, les batteries rechargeables et les batteries des panneaux solaires, à Adrar, dans le Hoggar, Tassili et Biskra, ainsi que le diamant, dont les minéraux indicateurs ont été trouvés dans les zones volcaniques, notamment à Reggane (w. Adrar).

Cependant, la prospection du diamant requiert des sommes considérables, ce qui est plus

efficace d'accorder la priorité aux minéraux qui connaissent une grande demande sur le marché, a estimé le ministre. Concernant le projet de gisement de zinc et de plomb de Oued Amizour dans la wilaya de Béjaïa, le ministre a fait état de son lancement, au cours du 1^{er} trimestre de l'année en cours, et ce, après l'achèvement des études qui se poursuivent toujours, dans le but d'une meilleure préparation en vue de son lancement», a-t-il expliqué.

Dans le cadre de ces projets, le ministère a mis en place un plan, en vue d'associer les universités dans les grands projets, à travers une convention signée avec le secteur de l'Enseignement supérieur et qui comprennent tous les centres et laboratoires au niveau national, portant accompagnement du secteur des Mines dans le développement et l'encadrement de ces projets.

A la recherche d'un partenaire technologique maîtrisant l'exploitation minière

La manière de gérer le projet d'extraction de phosphate à Tébessa a été révisée, a fait

savoir le ministre, rappelant que la première étape consiste en l'exploitation de 2 milliards tonnes de la réserve de phosphate à Ouled El Hodba et les régions voisines dans le cadre d'un cahier des charges et la création de deux usines d'acide phosphorique à Oued El Kebrit (Souk-Ahras) dans la deuxième étape, puis la fabrication des engrais par le groupe Asmidal à Annaba.

«Le cahier des charges est fin prêt et nous allons commencer la recherche d'un partenaire technologique dans les prochaines semaines», a-t-il annoncé, ajoutant que ce groupe permettra de couvrir la demande nationale avant de s'orienter vers l'exportation.

Concernant l'exploitation aurifère, le secteur a consacré 220 périmètres dont 92 habilités à Tamanrasset et 128 autres à Illizi pour la collecte des pierres contenant une grande concentration d'or dans une profondeur de 5 mètres.

Le Groupe industriel public Manadjim El Djazair (Manal) a créé des banques d'or à Tamanrasset et Illizi et procédé à la formation des jeunes de ces régions.

Dans ce cadre, il a été procédé à la création d'une banque d'or à Djanet et une autre à Bordj El Houas pour offrir aux jeunes activant en la matière l'équivalent de l'or extrait.

Dans le domaine des cartes géologiques, le ministre a fait état d'un projet supervisé par le service Géologie relevant du ministère pour l'élaboration de 75 cartes par voie aérienne, ayant pour objectif l'actualisation des données géologiques en coordination avec l'Armée nationale populaire et la réalisation des travaux topographiques.

Les cartes montrent les données précises concernant la concentration d'un stock de pro-

duits dans n'importe quelle région, ce qui permet aux investisseurs d'avoir une idée et créer la valeur ajoutée.

Concernant les critères de sélection des partenaires étrangers compétents, le ministre a affirmé que le secteur cible le partenaire technologique maîtrisant le mieux l'exploitation minière dont une étude de faisabilité sera lancée dans ce sens.

S. K.

Parachèvement des textes d'application restants Loi sur les hydrocarbures : la commission ad hoc à pied d'œuvre

La commission de préparation des textes d'application de la nouvelle loi sur les hydrocarbures poursuit ses réunions afin de parachever les textes restants et permettre à l'Algérie de lancer des appels d'offres internationaux et relancer sa production pétrolière, a indiqué, samedi, un communiqué du ministère de l'Energie.

«Les réunions de la commission de préparation des textes d'application de la nouvelle loi sur les hydrocarbures 13-19, composée de 7 groupes de travail, se poursuivent depuis le 10 février courant à Oran», a précisé la même source.

Ces groupes sont constitués d'un groupe d'aval et marketing, un pour le volet institutionnel, un pour le volet fiscal, un pour le transport des hydrocarbures et un groupe technique, en plus d'un autre groupe pour les contrats et un autre pour la santé, la sécurité et l'environnement, ajoute la même source.

Ces groupes de travail comptent des experts et cadres algériens représentant le ministère de l'Energie, Alnaft, Sonatrach, ainsi que l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH).

Active depuis août 2020, la commission est parvenue à parachever 35 textes d'application sur un total de 43, dont 32 ont été transmis au secrétariat général du gouvernement (SGG) qui œuvre d'arrachepied à les examiner et à les approuver.

Les groupes de travail se penchent aussi sur la préparation de projets de contrat, a ajouté la même source.

Evoquant le rythme de travail de cette commission, la même source a indiqué que les groupes travaillent de jour comme de nuit, y compris les jours fériés, pour parachever les textes d'application restants.

S. K.

Après un ralentissement dû à la crise sanitaire

Emirats : des entreprises relancent les recrutements

Certaines entreprises aux Emirats arabes unis devraient revenir au mode de recrutement cette année, après un ralentissement dû à la crise sanitaire du Covid-19, et nombre d'entre elles recruteront probablement du personnel débutant, selon une nouvelle enquête de Job Index, menée par le portail de l'emploi, publiée dimanche.

Parmi les organisations sondées dans le pays, 52 % devraient pourvoir des postes de cadre junior (52 %), de directeur des ventes (22 %), de réceptionniste (19 %) et de directeur des

ventes (17 %), ont affirmé les auteurs de l'enquête.

Environ quatre employeurs sur dix (38 %) ont également exprimé leur intention d'embaucher des candidats ayant une expérience en vente et marketing, tandis que 37 % recherchent des candidats ayant une expérience en gestion et 25 % préfèrent des professionnels ayant une expérience de niveau intermédiaire.

L'indice, qui est publié deux fois par an, indique que l'activité de recrutement dans le pays a considérablement ralenti l'année dernière, de nombreuses entre-

prises ayant eu du mal à maintenir leurs opérations au milieu des défis posés par la pandémie de coronavirus. Les employeurs ont été contraints de réduire leur masse salariale et les salaires de leur personnel, et ont gelé leurs plans de recrutement pour rester à flot. Selon l'enquête, de bonnes compétences en communication en arabe et en anglais sont préférées par 52 % des entreprises, suivies par de bonnes compétences en leadership (38 %).

Les candidats vivant déjà aux EAU sont également préférés par un certain nombre d'entreprises

(38 %), ainsi que par ceux qui font équipe (36 %) et ceux qui peuvent démontrer leur efficacité (36 %). En ce qui concerne les diplômés universitaires, les employeurs recherchent des diplômés en gestion d'entreprise (31 %), en ingénierie (23 %) et en commerce (18 %).

Dans l'ensemble, les secteurs les plus attractifs actuellement pour les demandeurs d'emploi aux Emirats sont les soins de santé (les services médicaux 33 %), l'ingénierie (conception 28 %) et les technologies de l'information (commerce électronique 26 %).

R. E.

Université

Benziane disposé à prendre en charge les préoccupations socioprofessionnelles des enseignants et des chercheurs

■ Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a fait part de sa disposition à prendre en charge les préoccupations socioprofessionnelles des enseignants, des chercheurs permanents et des personnels de la recherche, lors d'une réunion tenue jeudi avec la Fédération nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (Fnesrs) affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (Ugta).

Par Lina B.

Sur son compte Facebook, le ministre a écrit avoir eu une rencontre avec «le Bureau national de la Fnesrs, sous la conduite de son secrétaire général, Messaoud Amarna, lors de laquelle nombre de préoccupations socioprofessionnelles des enseignants ont été soulevées, notamment le problème principal relatif à la stabilité des enseignants, en l'occurrence le logement».

A ce titre, la Fnesrs a demandé «le dégel» de tous les projets de logement gelés et «l'actualisation» des listes des bénéficiaires de logements de fonction, à travers «le contrôle» du fichier national, et ce, en vue de récupérer les logements de fonction, dont les bénéficiaires avaient bénéficié d'autres formules, a fait savoir le ministre.

Lors de la réunion, le problème des assiettes foncières dans certains pôles universitaires a également été soulevé.

La Fnesrs a également demandé la «réactivation» des logements d'emprunt et soulevé la question de bénéficier d'autres formules de logement.

Les logements attribués aux enseignants à Blida et à Tlemcen et dont la cession demeure «suspendue», sont en voie d'être régularisés, et ce, en coordination avec les instances concernées à l'effet de les céder

au profit des enseignants, a ajouté le ministre.

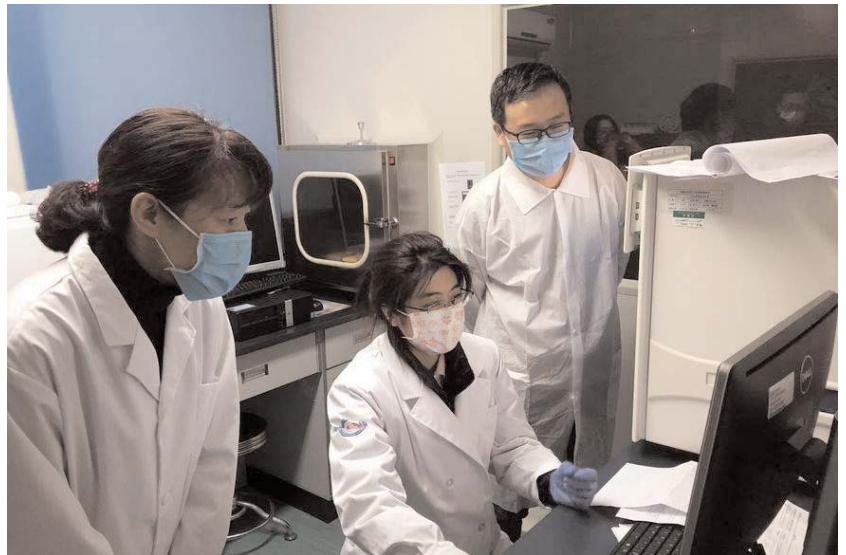
Concernant les salaires, le ministre a indiqué que ce dossier «concerne tous les secteurs», ajoutant que ceci «n'empêche pas la formation d'un atelier dédié à l'examen du statut particulier».

La Fnesrs a indiqué, dans un communiqué, avoir soulevé les multiples préoccupations des enseignants, d'autant qu'elle a demandé «la régularisation de la situation des projets de logement attribués aux enseignants depuis 2008 dans les différents wilayas du pays et la levée de gel sur ces projets».

La Fnesrs a insisté également sur la mobilisation de l'assiette foncière pour les projets programmés depuis 2008, à l'instar du lot de 650 logements à Alger et la ville universitaire à Annaba et Blida etc., tout en plaçant pour l'impératif de «permettre aux enseignants et chercheurs de bénéficier de logements dans le cadre des différentes formules telles que AADL».

La fédération a évoqué, à cette occasion, le dossier des 550 logements inscrits depuis 2013 au profit des chercheurs permanents et les personnels de soutien à la recherche.

D'autres dossiers ont été mis sur la table, tels que la situation des 125 logements à Blida et 92 logements de Tlemcen et Béchar et d'autres relevant de l'Office national de promotion



immobilière des personnels de l'enseignement supérieur (Opipes) dissout dont les propriétaires sont toujours en attente, depuis des années, d'une régularisation financière et administrative.

Concernant les instances scientifiques, les revues et les laboratoires de recherche, la Fnesrs a insisté sur la révision des modalités de fonctionnement de ces instances.

Il s'agit aussi de mettre fin à «certaines pratiques négatives» des responsables de ces ins-

tances scientifiques, a ajouté la fédération, proposant de «dépêcher des commissions d'inspection périodiques à ces instances».

La Fnesrs a appelé aussi à octroyer des primes et des indemnités aux directeurs de laboratoires, les chefs d'unités de recherche et les membres, en vue d'améliorer la performance scientifique, a ajouté la même source qui a affirmé que cette revendication a été «satisfaite par le ministre».

Dans le même sillage, la

fédération a mis l'accent sur «la révision des statuts des enseignants universitaires, des chercheurs permanents et des personnels de soutien à la recherche, outre la révision de la grille des salaires», annonçant le lancement prochain d'un atelier pour la formulation d'un projet complémentaire dans ce sens».

Dans le cadre de l'évaluation de la démarche de partenariat et de dialogue, la Fnesrs a souligné la nécessité de préserver cet acquis.

L. B.

Pour une contribution des étudiants dans l'information de l'opinion mondiale

Appel à des recherches académiques sur les essais nucléaires français en Algérie

Des chercheurs ayant pris part, samedi à Blida, à une journée d'étude organisée à l'occasion du 61^e anniversaire tragique des premiers essais nucléaires effectués par l'occupation française dans le sud de l'Algérie, ont appelé les étudiants universitaires à réaliser des recherches académiques sur ce crime contre l'humanité que la France tente de dissimuler.

Les enseignants universitaires, qui ont participé à cette journée organisée à l'initiative de l'association scientifique et culturelle «Ben Djelloul» en collaboration avec la direction des Affaires religieuses, ont plaidé pour une «contribution des étudiants dans l'information de l'opinion mondiale sur les essais nucléaires français en Algérie, qui ont débuté le 13 février 1960 dans la région de Hammoudia à Adrar et se sont poursuivis jusqu'en 1966».

Les étudiants doivent «élaborer des recherches pour faire la lumière sur ce crime, dont les conséquences subsis-

tent à ce jour», a-t-il affirmé.

Abderrahmane Tounsi, enseignant à l'Université de Khemis Miliana (Ain Defla), a assuré que la France «tente de faire passer sous silence la série d'explosions nucléaires menées lors de l'occupation dans le désert algérien, et dont la force équivaut à plusieurs fois les explosions de Hiroshima au Japon».

Le but de la France est de «brouiller les faits et préserver sa belle image de pays démocratique et de liberté, faisant fi de l'atrocité de ce crime et de ses graves conséquences sur l'homme, l'animal et l'environnement», a-t-il déploré. M. Tounsi a également souligné «l'important rôle» de l'étudiant algérien dans la «mise à nu de l'histoire et des conséquences de ces essais nucléaires, qui ont permis à la France d'accéder au club des puissances nucléaires, sur le compte du peuple algérien», déplorant le fait que le monde se rappelle des «victimes et conséquences des explosions d'Hiroshima, de Nagasaki (Japon) et de Tchernobyl, mais semble omettre

celles des explosions de Reggane».

Pour sa part, Abdelfatah Laaroussi, spécialiste en histoire et enseignant à l'université d'Adrar, a souligné le rôle de l'imam dans «l'information des citoyens, notamment les jeunes générations, sur ce crime atroce en l'abordant dans leurs prêches, pour que nul n'oublie les génocides que la France a commis à l'encontre des Algériens et qu'elle persiste à refuser de reconnaître ou du moins de présenter une réparation morale et matérielle aux victimes».

Hamel Sidi Amrouche, président d'une association à Adrar et chercheur spécialisé dans ce crime, a salué la tenue de cette journée d'étude à Blida, sous le signe «Un peuple qui refuse d'oublier les crimes de Reggane/Adrar», estimant que l'initiative «confirme l'unité du peuple algérien et la solidarité des populations du nord avec leurs parents et proches du sud».

«La même douleur est vécue par le peuple algérien face à ce crime contre l'humanité, dont les séquelles subsistent

à ce jour à cause des déchets nucléaires et des matériaux contaminés enfouis dans des endroits encore inconnus à ce jour», a-t-il assuré.

Parmi les effets désastreux des essais nucléaires passés sous silence, M. Sidi Amrouche a cité les «malformations congénitales toujours d'actualité dans la région de Reggane et ses environs, où la venue d'un bébé, qui doit normalement être une source de bonheur et de joie sous d'autres cieux, est toujours accompagnée de crainte et d'appréhension dans ces régions».

Ces essais nucléaires représentant, en vertu du droit international, une violation des droits humains, sont également à l'origine de l'apparition de nombreux types de cancer dans la région, dont le cancer de la peau et du sang, une hausse des malades atteints de myopie et des inadaptés mentaux, outre la disparition de nombreuses espèces d'oiseaux et de reptiles, parallèlement à une importante baisse de la ressource animale.

Hania T.

«Bouffées de couleurs»

Une exposition qui mêle couleurs et formes

■ La galerie d'art Mohamed-Racim propose à son public une exposition pleine de couleurs et de formes. Ouverte samedi à Alger, cette exposition met en valeur des œuvres de plusieurs artistes peintres issus de différentes tendances artistiques. Organisée par l'Établissement arts et culture de la wilaya d'Alger, la manifestation intitulée «Bouffées de couleurs» réunit les toiles de cinq plasticiens qui ont alterné entre l'abstrait, le figuratif et l'abstrait lyrique.



Ph. E. Soraya/J. A.

Par Abla Selles

Dans un nouvel élan de recherche des couleurs, la plasticienne Narimane Sadat propose

au visiteur une vingtaine de toiles réalisées avec des techniques mixtes pour faire ressortir des couleurs pures. Optant pour de petits formats, l'artiste utilise des couleurs ternes pour illustrer

des éléments décoratifs naturels comme la végétation.

Pour sa part, Madjid Guemroud, connu pour son penchant pour la peinture abstraite, participe à cette exposition avec

cinq toiles qui signent son retour vers le figuratif, un choix qui lui permet, dit-il, d'illustrer des pensées à travers un «*éclatement*» de couleurs maîtrisé.

«*Mes toiles sont un reflet de ce que vivent les habitants de la Méditerranée, particulièrement les Africains, symbolisé par des silhouettes anonymes en mouvement*», explique l'artiste.

Small Ouchène, quant à lui, présente dans ses toiles abstraites appuyées par des éléments figuratifs, des silhouettes tourmentées dans un éclatement de couleurs où le bleu, le rouge et le noir prédominent.

Alliant parfaitement le contraste clair-obscur, l'artiste fait jaillir à travers ses peintures différents sentiments de joie, de colère ou encore de résilience.

Dans la même approche artistique, Abderrahmane Bekhti fait la synthèse de l'abstrait et du figuratif, donnant à voir des toiles «*savamment*» harmonisées avec des couleurs et des traits «*maîtrisés*». Il propose un portrait de femme, regard dirigé vers le bas avec un fond abstrait ou une œuvre évoquant la pandémie de coronavirus à travers un portrait de femme, les yeux fermés,

entourée d'illustrations évoquant la vie, la mort et l'espoir.

Enfin, Tayeb Bennabes prend part à cette manifestation picturale avec huit toiles abstraites qui magnifient les couleurs froides dans une atmosphère harmonieuse contrastée par des touches d'une palette chaude évoquant l'éruption et la maïère.

A. S.

«Enrage contre la mort de la lumière» de Futhi Ntshingila Le cri des Sud-Africaines

Urgente et sensible, l'écriture de Futhi Ntshingila nous plonge sans ménagement dans la réalité brutale de son héroïne, Mvelo. A 14 ans, l'adolescente fait les poubelles des quartiers riches de Durban, en Afrique du Sud, à la recherche de quoi nourrir sa mère, Zola, dont les intestins sont malmenés par son traitement contre le VIH. La maladie «*à trois lettres*» décime les habitants de leur bidonville, en 2004. Zola et Mvelo ne peuvent plus compter sur l'aide versée par l'Etat, les informe une fonctionnaire qui empesté l'alcool. Voilà la mère mourante et son enfant familiale renvoyées sous le soleil vorace de la ville côtière. Mvelo n'ira plus à l'école. Alors Zola lui raconte une histoire drôle – il est question d'un salon de coiffure et des tentatives désespérées d'une cliente pour arborer une chevelure blonde –, puis éclate de rire. Plus tard, la jeune fille est violée par un pasteur qui faisait mine de s'intéresser à ses dons pour le chant.

De l'horreur à la joie, et inversement. Ainsi va «*Enrage contre la mort de la lumière*», roman de la survie où l'humour, l'amour et l'intelligence se révelent de roboratifs remparts contre le sort qui s'acharne. Les vers du poète gallois Dylan Thomas (1914-1953), que l'écrivaine et journaliste, née en 1974, dans le Kwazulu-Natal, a choisi comme titre pour son deuxième roman (le premier traduit), exhortent à résister devant la fin promise. «*Do not go gentle into that good night, (...) Rage, rage against the dying of the light*» («*Nentre pas sans violence dans cette bonne nuit, (...) Rage, enrage contre la mort de la lumière*»). S'y concentre tout le propos de ce roman très remarqué en Afrique du Sud : refuser que les centaines de milliers de morts du sida partent sans faire de bruit.

M. K.

«La rive orientale» de Hakim Tounsi

Un regard sur l'architecture mauresque

La villa Dar Abdeltif a reçu samedi un public nombreux lors du vernissage de l'exposition «*La rive orientale*». Signée Hakim Tounsi, ces œuvres réalisées en plein période du confinement lié au covid-19 mettent en valeur l'architecture mauresque de plusieurs édifices culturels. En effet, il s'agit d'une exposition de peinture dédiée à l'architecture mauresque et au cycle naturel de la vie à travers les arbres, restitués dans un style semi-figuratif et une riche palette, a été inaugurée, samedi à Alger, par l'artiste peintre Hakim Tounsi. Intitulée «*La rive orientale*», cette exposition est organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement

culturel (Aarc) à la villa Dar Abdeltif. Une première collection d'une vingtaine de toiles revisite l'architecture mauresque de certains centres historiques des villes algériennes dans des œuvres comme «*Madina*», «*Pont*», «*Mauresque*» ou encore «*Arcades*» qui mettent en avant des éléments du bâti avec un intérêt plus prononcé pour les ornements, également peints différemment avec de nouvelles formes et couleurs. Hakim Tounsi s'intéresse plus particulièrement aux anciennes mosquées dans des toiles comme «*Mosquée*», «*Minaret*», «*Dôme*», «*Sidi Flene*» ou encore «*Mihrab*» où le bâti n'est qu'un contenant accessoire aux riches ornements. Une seule

toile aux couleurs de terre intitulée «*Timimoun*» s'intéresse à l'habitat des ksour du Sahara dans ce même style semi-figuratif qui réorganise les formes selon les inspirations de l'artiste.

Dans une seconde collection, le plasticien propose son regard sur l'arbre comme illustration de la vitalité, de la force et du cycle de la vie. Le visiteur peut ainsi découvrir les arbres en spirales de l'artiste, déclinés sur plusieurs saisons et en plusieurs couleurs dans des toiles comme «*Les arbres*», «*Arbre bleu*», «*Rose*», «*Hiver*», «*Automne*» ou encore «*Arbre blanc*». Dans «*Le duel*» Hakim Tounsi propose des arbres rivalisant de verdure, de brillance et de dorure, alors que

dans «*Nature morte*» il revisite ce concept, représentant à la base des objets inanimés de manière très réaliste, pour l'intégrer dans son registre figuratif et sa palette de couleurs. Le public qui était nombreux lors du vernissage de cette exposition a apprécié ce «*voyage dans le temps et l'histoire*». Né en 1965, Hakim Tounsi est diplômé de l'Ecole nationale des beaux-Arts en 1992 avant de se consacrer à l'enseignement. Installé en France, il expose souvent ses œuvres à Paris et participe à des manifestations culturelles en Espagne.

L'exposition «*La rive orientale*» est ouverte au public jusqu'au 23 février à la villa Dar Abdeltif.

M. K.

César 2021

Dupontel, Ozon et toutes les nominations

Alors que les salles sont fermées depuis plus de 100 jours en France à cause de la pandémie de coronavirus, la grand-messe du cinéma français aura bien lieu. La 46^e édition des Césars a dévoilé la liste des films, réalisateurs et acteurs nommés. La cérémonie aura, elle, lieu le vendredi 12 mars prochain.

Et c'est Emmanuel Mouret

avec son film «*Les choses qu'on dit, les choses qu'on fait*» qui arrive en tête des nominations dans 13 catégories, parmi lesquelles celle de meilleur film et meilleur réalisateur, mais aussi meilleure actrice pour Camélia Jordana et meilleur acteur pour Niels Schneider.

Suivent au coude à coude les films «*Adieu les cons*» d'Albert Dupontel, sorti le 21 octobre der-

nier et coupé en plein vol par le deuxième confinement après seulement 10 jours en salles, et la romance gay «*Été 85*» de François Ozon. Les deux longs-métrages affichent chacun 12 nominations à leur compte.

Ces nominations sont les premières d'une nouvelle ère pour l'Académie des Césars, qui doit donner des gages de son profond renouvellement.

Fondée il y a 45 ans, sa direction a explosé en vol à l'approche de la remise des prix 2020, minée par l'entre soi et l'opacité. Avant le coup de grâce lors de la cérémonie – le César du meilleur réalisateur décerné à Roman Polanski, accusé de viol, pour «*J'accuse*» – provoquant la fureur et le départ de l'actrice Adèle Haenel.

C. M.

M. K.



Japon

Plus d'une centaine de blessés dans un puissant séisme au large de Fukushima

Plus d'une centaine de personnes ont été blessées au Japon dans un séisme de magnitude 7,3 au large de Fukushima (Nord-Est) qui a effrayé le pays près de dix ans après le tsunami qui avait entraîné un accident nucléaire majeur dans la centrale de cette région, ont annoncé, hier, les autorités.

Par Mourad M.

Le séisme, survenu samedi peu après 23h00 (14h00 GMT), a fait 114 blessés dont six grièvement atteints dans la région, mais aussi aux alentours de Tokyo où il a été fortement ressenti. Suivi de plusieurs répliques dans la nuit, il n'a pas provoqué de tsunami.

Aucun décès ou dégâts matériels majeurs n'étaient signalés hier matin et aucune anomalie n'a été détectée sur les centrales nucléaires des zones touchées, les mêmes que celles frappées

par la catastrophe de 2011.

Le 11 mars 2011, un séisme de magnitude 9 accompagné d'un gigantesque raz-de-marée avaient fait 18 000 morts et disparus et gravement endommagé la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi.

Le séisme de samedi, d'une magnitude de 7,3, est considéré comme une lointaine réplique du séisme de 2011, selon l'Agence météorologique japonaise (JMA).

L'épicentre s'est situé à une profondeur de 60 kilomètres dans l'océan Pacifique et à environ 60 kilomètres des côtes de

Fukushima, selon la JMA. L'Institut américain de géophysique (USGS) a enregistré une magnitude de 7,1 avec une profondeur de 51 km.

«J'étais chez moi (...). La secousse a été tellement forte que j'ai vraiment eu peur pour ma sécurité», a témoigné, hier auprès de l'AFP, Masami Nakai, un responsable municipal de la petite ville de Soma, dans la préfecture de Fukushima.

«La première secousse m'a paru plus puissante que celle que j'avais connue en 2011», a assuré à l'agence Kyodo Tomoko Kobayashi, qui travaille dans une auberge traditionnelle à Minamisoma, dans la même région.

Le courant était quasiment rétabli à 100 % hier matin, alors que près d'un million de foyers avaient été privés d'électricité après la première secousse samedi soir.

Le principal dégât matériel visible pour le moment était un glissement de terrain ayant abîmé une autoroute dans la préfecture de Fukushima. Des images aériennes télévisées ont également montré un autre glissement de terrain sur un circuit de course dans un endroit reculé. Les liaisons de train à grande vitesse (Shinkansen) dans le Nord du Japon étaient suspendues hier, le temps d'examiner l'état de leurs infrastructures.

Les autorités japonaises ont invité la population à «la plus grande prudence», prévenant que de nouvelles importantes répliques pourraient se produire dans les jours à venir, et que le risque de glissements de terrain allait augmenter avec la pluie attendue aujourd'hui dans la région. «En particulier pour les



PH. D. R.

deux ou trois jours à venir, il pourrait y avoir de très forts séismes», a averti le porte-parole du gouvernement, Katsunobu Kato.

Le gouvernement continuait hier d'évaluer le bilan des dégâts, faisant état de huit structures endommagées, principalement des maisons, tandis que des médias locaux évoquaient de dizaines de bâtiments avec des plafonds écroulés ou des tuyauteries éventrées.

Des membres des Forces japonaises d'autodéfense étaient dépêchées dans les zones affectées pour y distribuer notamment de l'eau, quelque 4 800 foyers n'ayant plus accès à l'eau courante, selon M. Kato.

Le séisme survient au moment où le Japon tente de contenir le Covid-19 tout en préparant l'accueil de Jeux olympiques (23 juillet-8 août 2021) reportés l'an dernier à cause de la pandémie. Plus de 250 personnes se sont réfugiées dans 173 centres d'évacuation durant la nuit dans la région de

Fukushima, en respectant des gestes barrière avec des tentes pour chaque famille mais la plupart sont à présent rentrées chez elles, a ajouté M. Kato.

Le groupe américain Pfizer, dont le vaccin contre le Covid-19 devait devenir hier le premier à être approuvé par le Japon, a indiqué au gouvernement que ses centres de stockage pour le vaccin n'avaient pas été affectés, a-t-il précisé.

Situé au carrefour de plusieurs grandes plaques tectoniques, le Japon est régulièrement touché par des tremblements de terre et a de strictes normes de construction pour que ses bâtiments soient capables de résister à de fortes secousses. En septembre 2018, un séisme de magnitude 6,6 avait tué 44 personnes dans l'île septentrionale d'Hokkaido.

En janvier 1995, le tremblement de terre de Kobe (Ouest) avait tué près de 6 500 personnes.

M. M.



Commentaire

Acquittement

Par Fouzia Mahmoudi

Combien d'argent et de temps auront été perdus pour satisfaire l'hubris des responsables démocrates qui depuis l'annonce de la victoire de Donald Trump, en novembre 2016, n'ont eu qu'un seul objectif : réussir à humilier l'homme d'affaires en le faisant destituer et en prouvant ainsi que la défaite d'Hilary Clinton était une erreur de l'Histoire. Pourtant, par deux fois les démocrates ont soumis Donald Trump à une procédure de destitution et par deux fois il a été acquitté. En effet, l'ex-président américain a finalement été acquitté samedi, le Sénat n'ayant pas réuni assez de voix pour le faire condamner : 57 sénateurs ont voté pour un verdict de culpabilité et 43 contre. La majorité des deux tiers nécessaire à la condamnation n'a donc pas été atteinte. Sans se démonter, son successeur, le démocrate Joe Biden, a estimé qu'en dépit de l'acquittement, le fond de l'accusation n'était «pas contesté», et a demandé à ses concitoyens de défendre la démocratie, qui reste «fragile». Pourtant, les médias, qui n'ont même pas caché ces dernières années leur aversion pour Trump, assureraient que les républicains allaient lâcher l'ex-président et voter avec les démocrates. Mais les élus conservateurs ont dans leur ensemble au contraire gardé leur fidélité vis-à-vis de Trump, au grand dam de ses adversaires. Mais le Parti républicain sort fragilisé d'une séquence commencée en novembre avec la contestation de la victoire de Joe Biden à l'élection présidentielle et qui a culminé avec les événements du Capitole. «Notre mouvement magnifique, historique et patriotique, Make America Great Again, ne fait que commencer», a réagi Donald Trump dans un communiqué, se posant une nouvelle fois en victime d'une «chasse aux sorcières». Dans sa première réaction à ce verdict, l'ex-président de 74 ans a pris date pour l'avenir : «Dans les mois qui viennent, j'aurai beaucoup de choses à partager avec vous et suis impatient de continuer notre incroyable aventure pour la grandeur de l'Amérique». Lors du procès, les avocats du milliardaire républicain et les élus démocrates chargés de porter l'accusation ont bataillé pendant les cinq jours, rythmés par des vidéos chocs retraçant les événements. La dernière journée aura elle aussi été menée tambour battant. Puis Patrick Leahy, élu démocrate qui présidait les débats, a déclaré solennellement : «Donald Trump est par la présente acquitté». «Il est temps de boucler cette mascarade politique», a tonné l'un des avocats du 45^e président des États-Unis, Michael van der Veen, lors de son court plaidoyer samedi. «Estimer, en se basant sur les indices que vous avez vus, que Donald Trump voulait réellement, et de fait a délibérément suscité une insurrection armée pour renverser le gouvernement américain, serait absurde», a-t-il asséné. Derrière cette accusation, il y a surtout la «peur» de voir Donald Trump réélu en 2024, a-t-il accusé. À l'inverse, Donald Trump est pour les démocrates le principal responsable des événements du 6 janvier, leur «incitateur». La présidente démocrate de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, qui n'a jamais caché son mépris et sa haine pour Trump, s'est montrée furieuse devant la presse, en traitant de «lâches» les sénateurs républicains qui avaient acquitté l'ex-président. Le point le plus important de ce verdict à garder, au-delà de l'inutilité de la procédure, sera que dans quatre ans, puisque aucune sanction d'inéligibilité ne lui a été infligée, Donald Trump pourra se présenter une fois encore à l'élection présidentielle de 2024 pour effectuer, si les électeurs le décident, le second mandat qu'il lui a été refusé cette fois-ci.

F. M.

Afghanistan

Au moins 100 camions-citernes détruits dans un incendie à la frontière iranienne

Au moins 100 camions-citernes ont été détruits samedi dans un incendie en Afghanistan, à l'un des plus importants postes-frontières avec l'Iran, causant des millions de dollars de pertes, ont annoncé des responsables hier.

«Nous avons appris qu'au moins entre 100 et 200 camions ont été détruits. Nous avons besoin de plus de temps pour déterminer l'ampleur des dommages», a déclaré Jailani Farhad, porte-parole du gouverneur de la province de Herat, après s'être rendu sur les lieux.

L'incendie est toujours en cours, mais a été quasiment éteint, et une enquête est en cours. Environ 20 blessés ont été emmenés à l'hôpital suite à

l'incendie qui a débuté samedi en début d'après-midi au poste-frontière d'Islam Qala, a ajouté M. Farhad, un chiffre confirmé par des responsables de santé.

Alors que les pompiers tentaient d'éteindre le feu, des pilliers se sont introduits sur les lieux, dérobant des biens importés et exportés à la frontière, a raconté Younus Qazi Zada, le chef de la Chambre de commerce de Herat.

«La catastrophe est bien plus importante que ce que nous pensions», a-t-il rapporté.

«Malheureusement, des voleurs sans vergogne ont pillé un grand nombre de biens», a dénoncé M. Zada.

Un photographe de l'AFP qui s'est rendu sur le lieu de l'inci-

dent hier a décrit des flammes et de la fumée flottant toujours au-dessus des carcasses calcinées des véhicules.

Des centaines de personnes se disant propriétaires de camions se sont rassemblées autour du cordon de police dans l'espoir de s'approcher du site de l'incendie.

Selon le ministère des Finances, le feu a débuté dans un camion selon les rapports préliminaires.

L'incident a causé de «lourdes pertes financières», dont du carburant, des camions-citernes et des infrastructures du bureau de douane, a-t-il regretté.

Une délégation a été envoyée de Kaboul pour enquêter sur l'incident, a précisé le ministère.



MC Oran

Madoui pressenti pour succéder à Belatoui

L'ANCIEN entraîneur de l'ES Sétif, Kheireddine Madoui, est pressenti pour prendre en main le MC Oran, en remplacement d'Omar Belatoui qui a émis le vœu de partir, a appris l'APS samedi auprès de ce club de Ligue 1 de football. Madoui, champion d'Afrique avec l'ES Sétif en 2014 et qui vient de rentrer d'une expérience en Arabie saoudite, est le mieux placé

parmi plusieurs autres prétendants pour diriger les «Hamraoua», a précisé la même source. Les négociations avec l'ancien défenseur central international ont bien avancé, souligne-t-on encore, ajoutant que d'autres pourparlers sont également engagés avec Nabil Neghiz qui a résilié, il y a près de deux semaines, son contrat avec le MC Alger.

Ligue 2 (1^{re} journée)

Fortunes diverses pour les prétendants à l'accession

VAINQUEURS en déplacement, le DRB Tadjenanet (Est), le RC Kouba et l'Amel Boussaâda (Centre) ainsi que le CR Témouchent (Ouest), sont les principaux bénéficiaires de la 1^{re} journée de Ligue 2 de football, disputée vendredi et samedi.

Dans le groupe Centre, le RC Kouba et l'Amel Boussaâda ont frappé d'entrée en s'imposant en déplacement, respectivement devant le WR Msila et l'USM Blida, sur le même score de 3 à 1, tout comme l'ES Ben Aknoun, nouveau promu en Ligue 2, qui a dominé le WA Boufarik (2-0).

Les autres rencontres du groupe Centre se sont soldées par des matchs nuls, notamment l'USM El Harrach tenue en échec par le RC Arbaa (1-1), alors que le derby de la Soummam entre le MO Béjaïa et la JSM Béjaïa, le choc de cette journée inaugurale, disputé exceptionnellement à Tizi-Ouzou, n'a pas donné de vainqueur. Dans le groupe Est, le DRB Tadjenanet victorieux en déplacement devant le MC El

Eulma (1-0), a pris la tête du classement, conjointement avec le HB Chelghoum Laïd et l'US Chaouia, qui ont battu respectivement le NRB Teleghma (1-0) et le CRB Ouled Djellal (2-1). De son côté l'USM Annaba, sérieux prétendant à l'accession, a été tenu en échec par le MSP Batna (1-1), de même que l'AS Khroub par le MO Constantine et le CA Batna par l'USM Khenchela sur le même score. Dans le groupe Ouest, le CR Témouchent a réussi son entrée en lice en s'imposant devant le MC Saïda (2-0) dans l'affiche de la journée, tout comme le MCB Oued Sly qui a battu l'OM Arzew (1-0). De son côté, la JSM Tiaret est revenue avec le point du match nul de son déplacement contre l'US Remchi (1-1). La dernière rencontre du groupe Ouest, entre le SC Ain Defla et le Skaf Khemis, était programmée hier. La 2^e journée de la Ligue 2 aura lieu les 19 et 20 février. Les matchs du groupe Centre sont prévus vendredi, alors que ceux de l'Est et de l'Ouest se tiendront samedi.

Cyclisme/Grand prix Didouche-Mourad

Seifeddine Yebka s'adjuge la 17^e édition

LE CYCLISTE Seif Eddine Yebka, de l'équipe nationale militaire sénior, s'est adjugé la 17^e édition du Grand prix cyclisme «Didouche-Mourad», dont la 4^e étape a été disputée samedi dans la commune éponyme, distante de 16 km de Constantine. Durant la dernière manche de ce challenge qui s'est déroulée dans un climat froid, les coureurs ont parcouru un circuit de 107 km, à partir de la commune de Didouche Mourad, point de départ, en passant par la commune de Hamma Bouziane (RN 3) et les localités de Ain Ben Sbaâ, Chaâbet El Medboub, Tiddis et Grarem Gouga (RN 27), et ce,

jusqu'à la wilaya de Mila (RN 79 A) pour rallier ensuite El Malha, Ibn Ziad et Hamma Bouziane avant de revenir au point de départ. Chez les séniors, la quatrième étape du tournoi a été marquée par une nette domination des cyclistes de l'équipe nationale militaire et de Madjd Blida, notant que le coureur Seif Eddine a terminé premier avec un temps de 9 h 39' 50", suivi du cycliste Youcef Fersadou du Club Madjd Blida avec un temps de 9 h 42' 53", tandis que la troisième place est revenue à Zaki Boudar du même club, avec un temps de 9 h 43' 04".

Ligue 1 (13^e journée)

L'OM gagne et rejoint provisoirement l'ESS en tête

L'OLYMPIQUE Médéa a rejoint provisoirement l'ES Sétif en tête du classement de la Ligue 1 algérienne de football, en battant le NA Hussein Dey (2-1), samedi à domicile, pour le compte d'une 13^e journée amputée de quatre rencontres. En effet, l'OM a bien profité de l'absence de l'Entente, dont le match face à la JS Saoura a été reporté à une date ultérieure en raison de sa participation en Coupe de la Confédération, et l'a emporté face au Nasria, se hissant par la même occasion sur la plus haute marche du podium, avec 27 points. C'est l'infortuné Rabie Mefthah qui a permis à l'OM d'ouvrir le score, en marquant contre son camp à la 16', avant

que Houssam Khalfallah ne double la mise à la 27'. La réaction des «Sang et Or» a été quasi immédiate, puisque Rachid Nadjji a réduit le score dès la 36', mais l'excès de précipitation devant le but a fait que le score est resté là jusqu'au coup de sifflet final. De son côté, le CA Bordj Bou-Arréridj a été mené à deux reprises au score, avant d'arracher l'égalisation à domicile face au NC Magra (2-2). La lanterne rouge court toujours après sa première victoire de la saison. Après l'ouverture du score par Boubacar Soumana (23'), les «Criquets jaunes» ont égalisé une première fois par Sofiane Lacheheb (46'), avant de retomber dans leurs travers et de

concéder un deuxième but devant Akram Demane (67'). Loin d'avoir abdiqué, et à force d'insister, ils ont fini par arracher le point du nul grâce à Toufik Zeghdane (82'). A l'instar du CABBA, et malgré l'avantage du terrain, le RC Relizane a trouvé toutes les peines du monde pour venir à bout de son adversaire du jour, la JSM Skikda, modeste avant-dernier au classement général (2-1). Le RCR a dû attendre la demi-heure de jeu pour ouvrir le score grâce à Abou Sofiane Balegh. Ce n'est qu'à la 77' que Seif-Eddine Chetthi a pu offrir un semblant de paix aux locaux, en inscrivant le deuxième but. Mais la réduction du score par Kheir-Eddine

Merzougui à la 82' a vite redonné des sueurs froides au RCR qui a terminé le match avec la peur au ventre. Finalement, les locaux ont réussi à préserver leur acquis jusqu'au coup de sifflet final, engrangeant au passage trois précieux points qui leur permettent de rejoindre le Paradou AC à la 10^e place avec 17 points, au moment où la JSMS reste scotchée à l'avant-dernière place avec seulement huit unités. Le bal de cette 13^e journée s'était ouvert vendredi avec le déroulement de trois rencontres, dont le PAC et surtout l'AS Ain M'illa ont été les plus grands bénéficiaires. En effet, si les «Pacistes» ont ramené un point de Sidi Bel-Abbès (0-0), l'ASAM a réussi à

l'emporter au stade Omar-Hamadi face à l'USM Alger (1-0). De son côté, le MC Oran n'a pas fait dans le détail en accueillant le mal-classé US Biskra, qu'il a littéralement atomisé (6-0). Cette 13^e journée s'achèvera avec le déroulement des quatre dernières rencontres inscrites à son programme, reportées à une date ultérieure en raison de la participation de l'ES Sétif, du CR Belouizdad, du MC Alger et de la JS Kabylie aux différentes joutes continentales. Le MCA, le CRB et la JSK joueront à domicile, respectivement contre l'ASO Chlef, le WA Tlemcen et le CS Constantine, au moment où l'ESS est appelée à se déplacer chez la JS Saoura.

Ligue des champions d'Afrique (Gr.B - 1^{re} J)

Le CRB résiste mais se fait voler

■ Le CR Belouizdad a bien résisté lors du match aller comptant pour la première journée de la phase des poules, disputé à Lubumbashi (RD Congo) face à la redoutable formation du TP Mazembe, quadruple champion d'Afrique, qu'elle a forcée au partage des points après un nul vierge.



Les Belouizdadis se sont bien comportés à Lubumbashi

Par Mahfoud M.

Les Rouge et Blanc ont tiré leur épingle du jeu malgré l'absence de plusieurs joueurs cadres blessés, tels que les milieux de terrain Houcine Selmi et Zakaria Draoui. Les protégés du Français Frank Dumas auraient même pu l'emporter s'ils s'étaient bien concentrés sur leur sujet et avaient concrétisé les multiples occasions qui se sont

présentées à eux. Le Béninois Kopko et le Belge Ngomo ont raté des balles faciles qui auraient pu carrément changer le cours du match, surtout en première mi-temps. Malgré cela, ce résultat reste très probant pour les Belouizdadis qui débutent bien cette phase des poules, en attendant les autres matchs qui seront tout aussi difficiles et qu'il faudra bien négocier. Toutefois, il est à relever un grave incident qui s'est produit à la fin de la rencontre dans les vestiaires du club algérois, avec un envahissement des supporters congolais qui ont subtilisé les effets personnels des joueurs et de quelques accompagnateurs. La direction du CR Belouizdad a fermement dénoncé les actes de violence perpétrés contre son équipe samedi après-midi à Lubumbashi, lors de ce premier match de la phase de poules, et pendant lequel plusieurs objets ont été dérobés dans les vestiaires. «Le téléphone et les lunettes de notre directeur du

pôle compétitif, Toufik Korichi, ont été volés, tout comme le téléphone de notre attaché de communication», a indiqué la direction des Rouge et Blanc dans un communiqué, ajoutant que «pendant la mi-temps, un groupe de supporters du TP Mazembé a fait irruption sur le terrain et essayé d'empêcher l'équipe belouizdadie de revenir jouer». Des faits extra-sportifs, qui selon la même source se sont «prolongés jusque sur le terrain», où le Chabab a eu à subir «le parti pris de l'arbitre, ayant continué à faire jouer le match bien au-delà du temps additionnel convenu». Pour ce qui est du second match du groupe, il a vu les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns prendre le dessus sur leur homologue soudanais d'Al-Hilal Omdurman, sur le score de 2 à 0. Les matchs de la 2^e journée du groupe B, prévus le 23 février, mettront aux prises Al-Hilal au TP Mazembe et le CR Belouizdad au Mamelodi Sundowns.

M. M.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Nouvelles mesures anti-Covid

Réouverture des mosquées et des restaurants



LE GOUVERNEMENT a décidé de reconduire le couvre-feu nocturne de 22 heures à 5 heures, pour 15 jours, dans 19 wilayas du pays. Aussi, l'ensemble des mosquées sur le territoire national rouvrira à partir d'aujourd'hui, en application des nouvelles mesures au titre du dispositif de gestion de la crise sanitaire liée à la pandémie du Coronavirus, a indiqué, hier, un communiqué des Services du Premier ministre.

Le dispositif préventif d'accompagnement mis en place pour les mosquées comprend notamment "l'interdiction d'accès aux femmes, aux enfants de moins de quinze (15) ans et aux personnes présentant une vulnérabilité sanitaire, la fermeture des lieux d'ablution, le port obligatoire du masque de protection et l'utilisation de tapis de prière personnel". Il s'agit aussi du respect de la distanciation physique entre les fidèles d'au moins un mètre et demi (1,5m), l'affichage des mesures barrières et de prévention, l'organisation des accès de façon à respecter l'espace et la distance physique ainsi que l'aménagement de l'entrée et de la sortie selon un sens unique de circulation pour éviter les croisements des fidèles.

Le dispositif préventif comprend aussi la mise à la disposition des fidèles de gel hydro-alcoolique, l'interdiction de l'utilisation des climatiseurs et des ventilateurs, l'aération naturelle et la désinfection régulière des mosquées.

L'ouverture programmée des

mosquées doit se faire sous le contrôle et la supervision des directeurs de wilaya des affaires religieuses et des wakfs, à travers les fonctionnaires de la mosquée et les comités des mosquées, et ce, en étroite coordination avec les services de la protection civile et des APC et le concours des comités de quartiers et du mouvement associatif local.

Les walis peuvent, en outre, prendre des mesures de prévention et de protection, en tant que de besoin, par arrêté et procéder à des inspections inopinées pour s'assurer de l'observation du dispositif mis en place. Ils pourront, toutefois, procéder à leur fermeture immédiate en cas d'infraction aux mesures édictées dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19. Pour ce qui est de Djamaa El Djazaïr, celui-ci continue d'accueillir les fidèles pour les cinq prières uniquement.

Pour les marchés de voitures d'occasion, il a été décidé de leur ouverture une fois par 15 jours. Le gouvernement a également autorisé l'ouverture des restaurants et des cafés et ne plus limiter leur activité à l'emporter. Il est aussi question de la reprise des services hôteliers publics et privés et l'ouverture progressive des hammams et des centres de traitement avec l'eau de mer. Le gouvernement a toutefois maintenu l'interdiction d'organisation des fêtes de mariage.

Massi Salami

Presse/«El Khabar»

Condolances de Belhimer suite au décès de la journaliste Selma Herraz

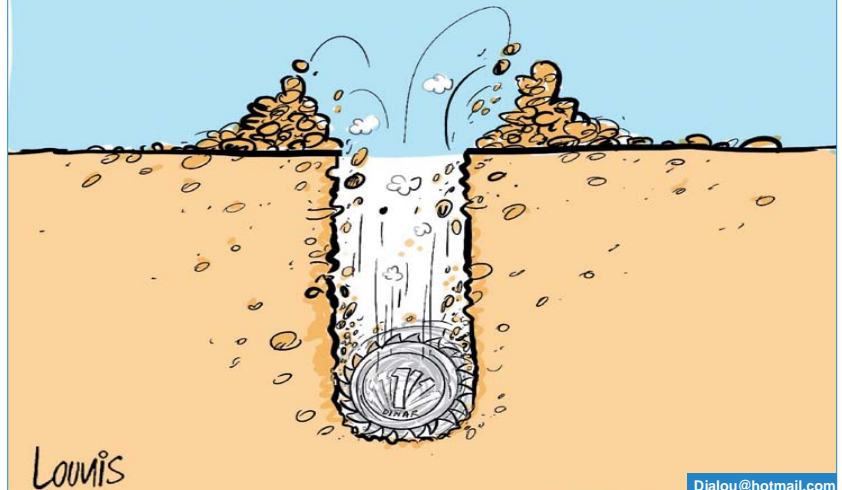
LE MINISTRE de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, a présenté, hier, ses condoléances et sa compassion à la famille de la journaliste au journal «El Khabar», Selma Herraz, décédée samedi, ainsi qu'à l'ensemble de la corporation.

Le ministre de la Communication «présente ses condoléances les plus attristées et l'expression de toute sa compassion à la famille de la défunte, ainsi qu'à toute la corporation, priant Allah Tout-Puissant de lui

accorder Sa sainte miséricorde et de prêter patience et assistance à sa famille», lit-on dans la page Facebook du ministère de la Communication. Spécialisée dans des questions de la société, la défunte journaliste avait obtenu plusieurs prix, dont celui de star de la presse écrite pour l'année 2015. Elle avait été auparavant lauréate du même prix, lors de la 4^e édition en 2014. De son vrai nom, Selma Hanak, la défunte avait exercé pendant plus de 15 ans au journal «El-Khabar».

R. N.

Le dinar algérien



Djalou@hotmail.com

Conditions de vie à Béjaïa

Des villageois manifestent leur mécontentement

■ Les actions de protestation sociale se multiplient ces derniers jours à Béjaïa et se matérialisent souvent par des fermetures de routes ou le blocage des sièges APC.

Par H. Cherfa

Hier, des habitants du village de Guenzet, relevant de la commune d'Aït R'zine (daïra d'Ighil-Ali), ont observé un rassemblement de protestation devant le siège de l'APC qu'ils ont ensuite bloqué, afin d'exprimer leur colère sur le retard accusé dans la concrétisation de plusieurs opérations entrant dans le cadre du développement local. Les contestataires réclament la réalisation de plusieurs projets visant à améliorer leurs

conditions de vie, notamment concernant l'assainissement, l'eau potable, le gaz de ville, le revêtement et aménagement des chemins et accès, la réalisation de pistes agricoles et l'éclairage public, entre autres. Certaines opérations ont effectivement été accordées au village dans le cadre des PCD. Cependant, le lancement des travaux s'est heurté à de multiples oppositions citoyennes, a-t-on appris. Pour leur part, des habitants de Tibouamouchine ont également bloqué le siège de la mairie de Seddouk hier,

afin de réclamer l'amélioration de leurs conditions de vie, dont la consolidation de l'alimentation en eau potable et bien d'autres revendications. Les mécontents affirment avoir maintes fois saisi les autorités concernées, sans succès. En outre, des habitants du village Ichtavens, commune de Tichy, ont fermé hier matin les sièges de l'APC et de la daïra, formulant les mêmes revendications que celles des villageois de Tibouamouchine et Guenzet : eau potable, voirie, éclairage public, aménagement des accès, entre autres. H. C.

Transport ferroviaire

Renforcement des dessertes sur les grandes lignes

LA SOCIÉTÉ nationale des transports ferroviaires (Sntf) renforcera, à partir d'aujourd'hui lundi, le trafic ferroviaire sur les grandes lignes, dans le cadre de la reprise progressive de la circulation des trains de transport des voyageurs, a-t-elle annoncé, hier, dans un communiqué. La société ferroviaire a annoncé la reprise du trafic ferroviaire sur la

ligne Alger-Constantine-Annaba (Aller-retour), ainsi que l'ajout de deux trains sur la ligne Alger-Oran, aller et retour. La compagnie ferroviaire a fixé les horaires de la reprise des trains sur la ligne Alger-Constantine-Annaba comme suit : départ à 6h25, le samedi, lundi et mercredi. Annaba-Constantine-Alger : départ à 6h10 le dimanche,

mardi et jeudi. Elle a mentionné que ces trains desserviront les gares des grandes villes, notamment : Bouira, Bordj Bou Arréridj, Sétif, El Eulma, Constantine, Skikda et Annaba. Pour la ligne Alger-Oran (aller-retour) le départ est prévu à 6h10 et 14h00, avec arrêts dans les grandes gares.

Mahi N.

Energie/Intégration du renouvelable

Vers la révision de la loi de 2002 sur l'électricité

LA LOI régissant la production, le transport et la distribution d'électricité sera prochainement révisée en y intégrant l'aspect des énergies renouvelables (EnR), a indiqué, hier à Alger le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar. Présidant une rencontre nationale avec les directeurs régionaux de la Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (Sadeg), le ministre a fait savoir que la loi régissant la production, le transport et la distribution d'électricité et de gaz sera prochainement révisée en y inté-

grant l'aspect des énergies renouvelables «à travers son amendement ou bien la mise en place d'une nouvelle loi».

Le premier responsable du secteur de l'Energie a énuméré les différentes initiatives de développement du secteur, notamment à travers la loi sur l'électricité de 2002 «dont une trentaine de textes d'application n'ont pas été promulgués», «il y a également le programme ambitieux d'EnR de 22 000 MW, décidé en 2011, lui-même renouvelé en 2015 mais toujours sans réalisation, suivi de la création d'une

filiale dédiée spécialement aux EnR en 2013, SKTM qui ne produit que 354 MW de renouvelable», a-t-il rappelé, soulignant l'intérêt de faire le constat du secteur dans la transparence. Par ailleurs, M. Attar a évoqué les préparatifs de la commémoration du 24 février 1971, soit le 50^e anniversaire de l'annonce de la nationalisation des hydrocarbures, soulignant l'un des aspects en phase de devenir «la préoccupation majeure pour le long terme : la sécurité ou l'indépendance énergétique du pays».

Y. N.